

**OPTIMISEZ  
LE POTENTIEL  
DE PERFORMANCE  
DE VOTRE CONTRAT  
D'ASSURANCE VIE**

## **Versalto Mai 2020**

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum, à compter du 13 mai 2020.

**Titre de créance émis par Goldman Sachs présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.**

Offre à durée limitée. Commercialisation du 2 janvier au 30 avril 2020, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0013457504

Communication à caractère promotionnel.

**Assuré d'avancer**



# Versalto Mai 2020



**Versalto Mai 2020 est un support temporaire en unités de compte. Il vous permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 4 % brut<sup>(1)(2)</sup> pour chaque année écoulée si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable ou en hausse en année 4 à 8 par rapport à son niveau initial. À l'échéance finale des 8 ans<sup>(3)</sup>, le capital est protégé à hauteur de 100 % brut<sup>(1)(2)</sup> jusqu'à une baisse<sup>(4)</sup> de l'indice de 50 % par rapport à son niveau initial.**

**Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse<sup>(4)</sup> de l'indice de plus de 50 % par rapport à son niveau initial à l'échéance finale<sup>(3)</sup>.**

**La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>, indice représentatif du marché actions de la zone euro.**

**Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.**

Ce support est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

## + AVANTAGES

- **Un gain de 4 % brut<sup>(1)(2)</sup> par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation annuelle ou finale<sup>(5)</sup>.
- **Une échéance anticipée automatique** si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle<sup>(5)</sup> de l'année 4 à 7.
- **Effet mémoire** : si les conditions de versement du gain de 4 % brut<sup>(1)(2)</sup> sont déclenchées, le gain sera enregistré au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- **Une protection du capital à l'échéance finale<sup>(3)</sup>** dès lors qu'à la date d'observation finale<sup>(5)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> n'est pas en baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau initial.

## - INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 4 % brut<sup>(1)(2)</sup> par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est supérieure.
- **Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance.** Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement** qui peut varier de 4 à 8 ans.
- **Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital** :
  - en cas de sortie<sup>(7)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale<sup>(3)</sup> ;
  - à l'échéance finale<sup>(3)</sup>, si le 5 mai 2028 l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est en baisse<sup>(4)</sup> de plus de 50 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement de Versalto Mai 2020 à l'échéance finale<sup>(3)</sup> est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de - 50 % ;
  - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

## FACTEURS DE RISQUES

**Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission<sup>(6)</sup>. Ces risques sont notamment :**

**Risque de perte partielle ou totale en capital** - L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale<sup>(3)</sup> :

- lors de toute sortie anticipée<sup>(7)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- à l'échéance finale<sup>(3)</sup>, lorsque l'indice est en baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau initial.

**Risque de contrepartie** - L'investisseur supporte le risque de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (« bail-in »), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le

Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des titres de créance émis par l'Émetteur.

**Risque de marché** - Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

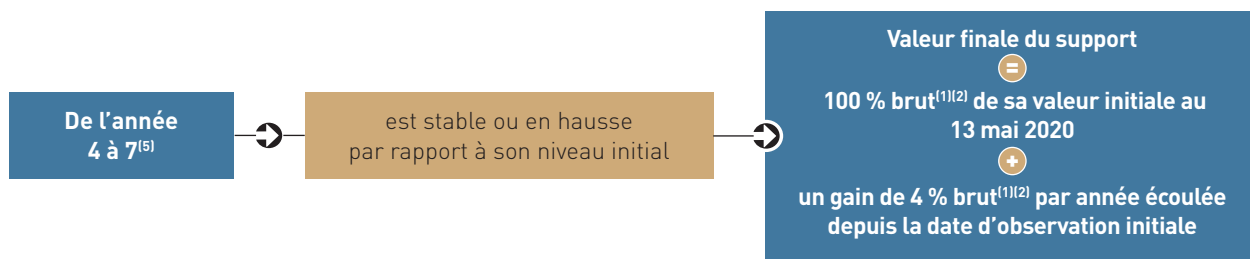
**Risque de liquidité** - Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1), (2), (3), (4), (5), (6), (7) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

## ► Principales caractéristiques

### UN GAIN CONDITIONNEL DE 4 % BRUT<sup>(1)(2)</sup> PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE

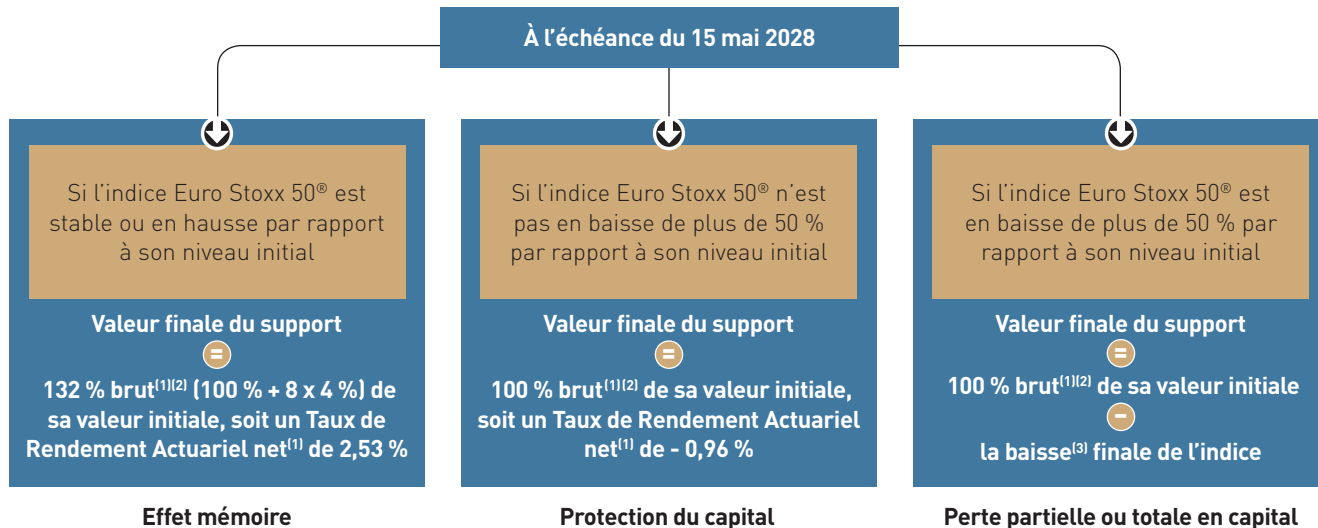
Versalto Mai 2020 prend fin par anticipation si l'indice Euro Stoxx 50® :



**Le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée automatique, est de : 2,78 % la 4<sup>ème</sup> année ; 2,72 % la 5<sup>ème</sup> année ; 2,65 % la 6<sup>ème</sup> année et 2,59 % la 7<sup>ème</sup> année.**

### QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE ?

En l'absence d'échéance anticipée automatique, Versalto Mai 2020 atteint l'échéance finale<sup>(3)</sup>, l'indice est observé une dernière fois, le 5 mai 2028 : trois situations sont alors possibles.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (13 mai 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2020.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 15 mai 2028.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (13 mai 2020) et à la date d'observation finale (5 mai 2028), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 6 mai 2024 (année 4), 7 mai 2025 (année 5), 6 mai 2026 (année 6), 7 mai 2027 (année 7), et la date d'observation finale est le 5 mai 2028 (année 8).

(6) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

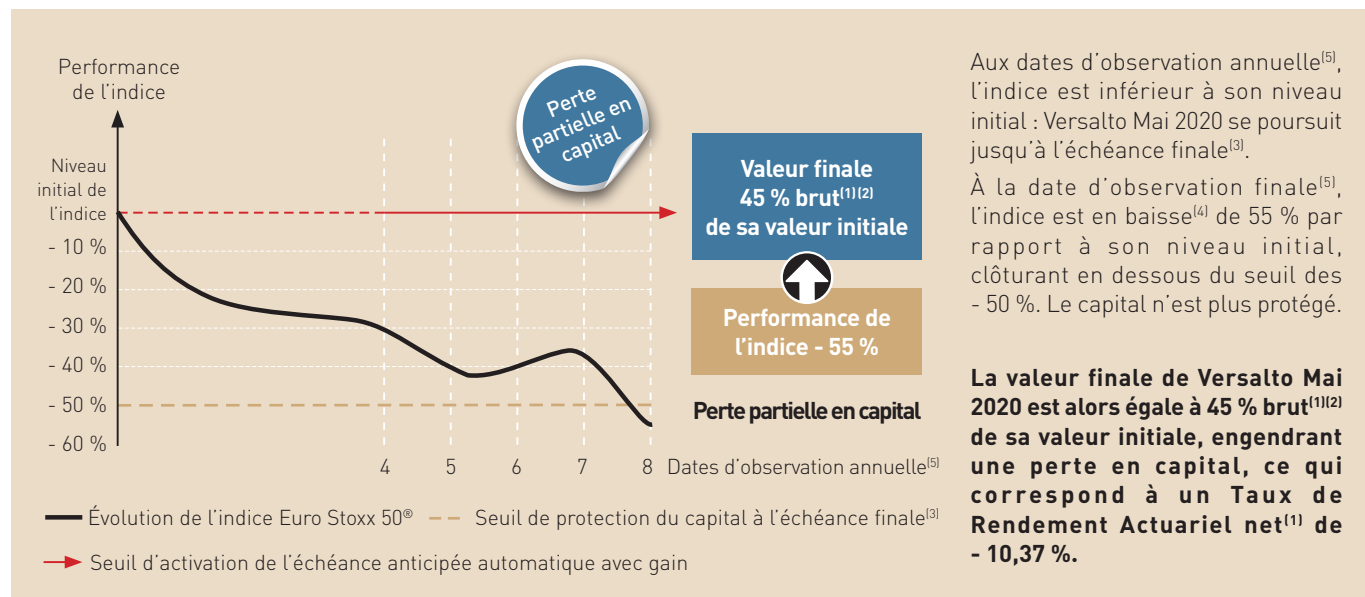
(7) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

**L'Assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 15 mai 2028, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

## ► Scénarios de marché-Exemples

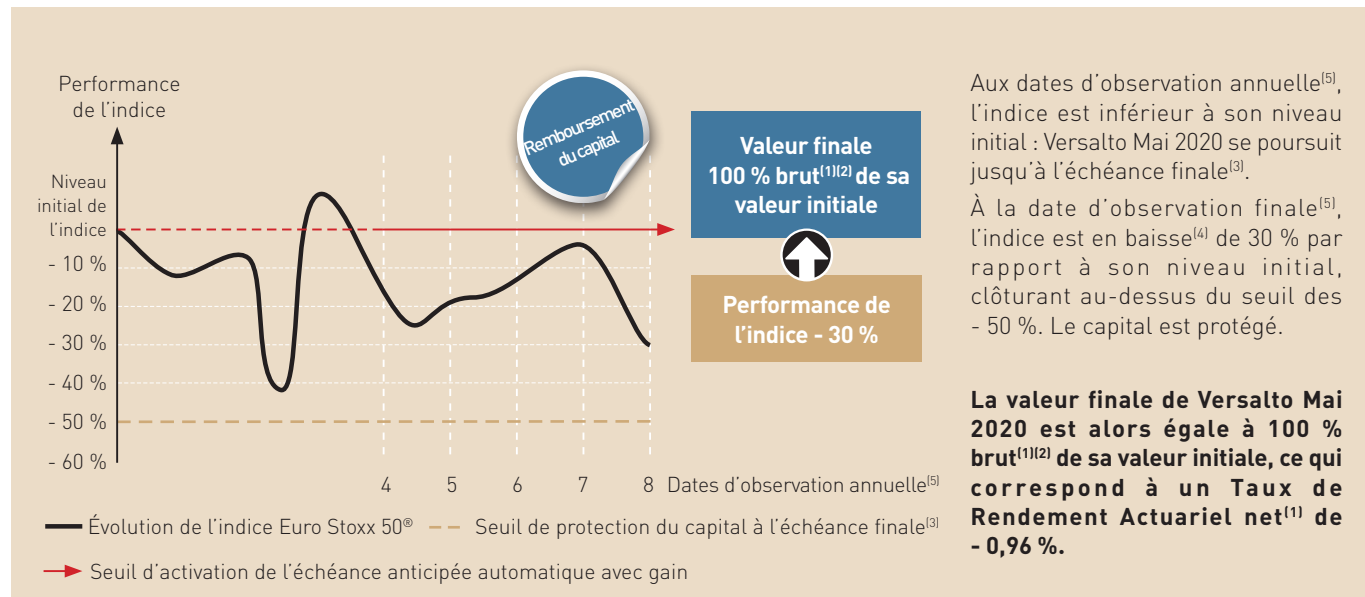
Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

### ► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE<sup>(3)</sup>



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> serait de - 10,37 %.

### ► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE<sup>(3)</sup>



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> serait de - 5,28 %.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (13 mai 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2020.

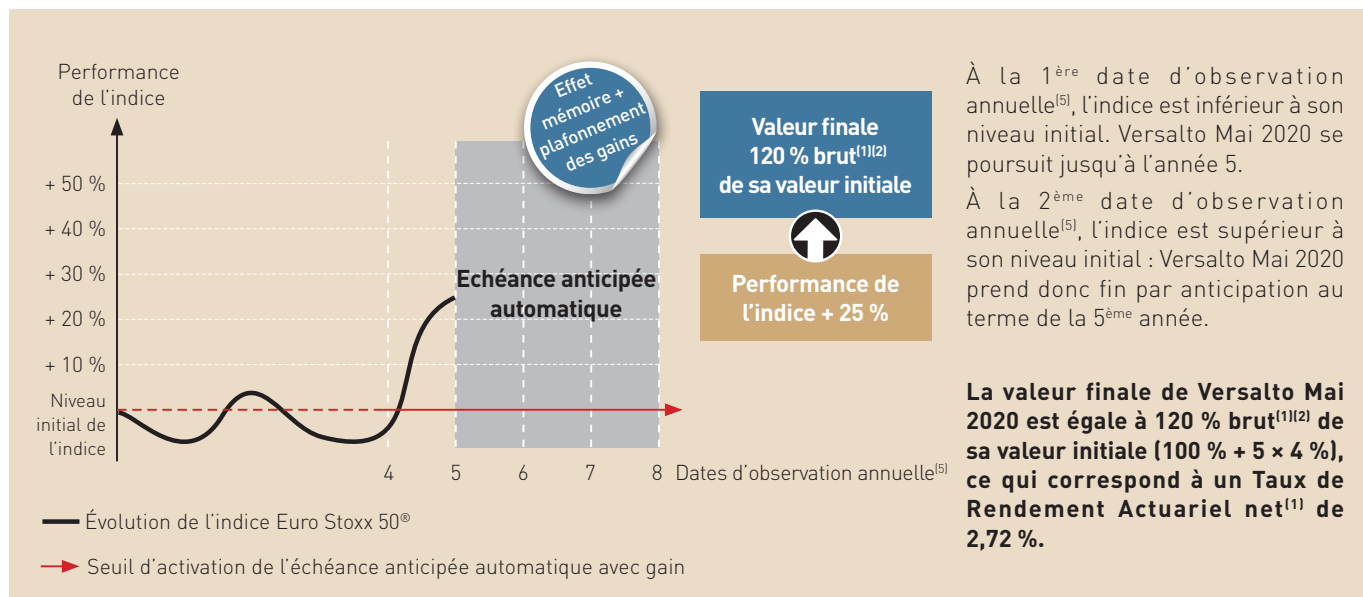
(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 15 mai 2028.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (13 mai 2020) et à la date d'observation finale (5 mai 2028), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 6 mai 2024 (année 4), 7 mai 2025 (année 5), 6 mai 2026 (année 6), 7 mai 2027 (année 7), et la date d'observation finale est le 5 mai 2028 (année 8).

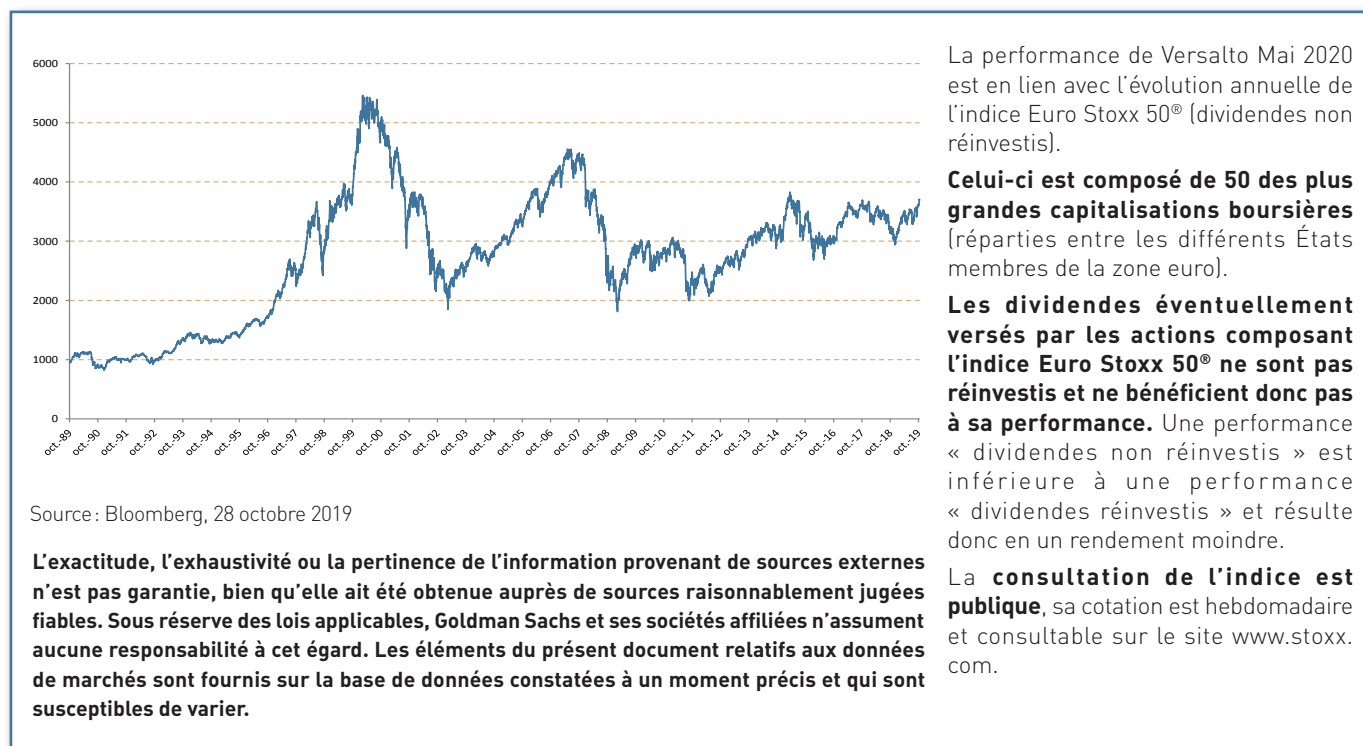
## ► SCÉNARIO FAVORABLE : UN EFFET MÉMOIRE ET UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> serait de 3,56 %.

## ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50® (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (13 mai 2020) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2020.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(5) Les dates d'observation annuelle sont : 6 mai 2024 (année 4), 7 mai 2025 (année 5), 6 mai 2026 (année 6), 7 mai 2027 (année 7), et la date d'observation finale est le 5 mai 2028 (année 8).

## ► Fiche technique

**Instrument financier :** Titre de créance présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.

**Émetteur :** Goldman Sachs Finance Corp International Ltd.. L'Émetteur n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.

**Garant de la formule :** The Goldman Sachs Group, Inc., (S&P BBB+, Moody's A3, Fitch Ratings A, au 29 octobre 2019). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par The Goldman Sachs Group, Inc., le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.

**Code ISIN :** FR0013457504

**Devise :** EUR

**Sous-jacent :** Indice Euro Stoxx 50® (code Bloomberg : SX5E Index ; code ISIN : EU0009658145)

**Cotation :** Marché Officiel de la Bourse du Luxembourg (marché réglementé)

**Valorisation :** Hebdomadaire (le vendredi)

**Double valorisation :** Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de Goldman Sachs.

**Marché secondaire :** Goldman Sachs International, qui fournit la liquidité, offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou autres, ou (iii) de la situation financière de Goldman Sachs International ou un de ses affiliés, dans chacun des cas tel que déterminé de bonne foi par Goldman Sachs International. Dans ce contexte et en fonction de la proximité du seuil de protection du capital, Goldman Sachs International anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est au maximum de 1 %, sous réserve de son droit de modifier à tout moment le montant de cette fourchette.

**Commissions de distribution :** Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par Goldman Sachs à l'assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1 % par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.

**Montant maximum de l'émission :** 40 millions d'euros

**Valeur nominale :** 1 000 euros

**Garantie du capital :** Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.

**Période de commercialisation :** Du 2 janvier au 30 avril 2020

**Prix de souscription :** Il progressera de façon constante, de 996 euros le 10 janvier 2019 à 1 000 euros le 13 mai 2020.

**Date d'émission du support :** 10 janvier 2020

**Date d'observation initiale de l'indice :** 13 mai 2020

**Dates d'observation annuelle de l'indice :** 6 mai 2024, 7 mai 2025, 6 mai 2026, 7 mai 2027.

**Dates d'échéance anticipée :** 13 mai 2024, 13 mai 2025, 13 mai 2026, 13 mai 2027.

**Date d'observation finale de l'indice :** 5 mai 2028

**Date d'échéance finale :** 15 mai 2028

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :** Si à l'une des 4 dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 13 mai 2020, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 4 % brut<sup>(1)</sup> par année écoulée depuis la date d'observation initiale.

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à la date d'échéance finale ;**

Dans le cas où le support dure jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 132 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial ;
- ou 100 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 13 mai 2020, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou la mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

# ▶ Avertissement final

**Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.**

**Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.**

**Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.**

**Disponibilité de la documentation du support** - Le support Versalto Mai 2020 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au prospectus de base (en date du 18 juillet 2019), conforme à la Directive 2003/71/CE et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (CSSF). Ce prospectus de base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives (ensemble, le Prospectus) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base ([www.goldmansachs-bourse.fr/media/de/dokumente/service/wertpapierprospekte/gsgroup/19-07\\_22\\_GS\\_Series\\_P\\_Base\\_Prospectus\\_FINAL.pdf](http://www.goldmansachs-bourse.fr/media/de/dokumente/service/wertpapierprospekte/gsgroup/19-07_22_GS_Series_P_Base_Prospectus_FINAL.pdf)) et via le lien suivant pour les Conditions Définitives ([www.goldmansachs-bourse.fr](http://www.goldmansachs-bourse.fr)). La dernière version du Document d'Informations Clés relatif à ce support peut être consultée et téléchargée à l'adresse [www.gsriips.eu?isin=FR0013457504&lang=FR&cnt=FR](http://www.gsriips.eu?isin=FR0013457504&lang=FR&cnt=FR)

**Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation** - L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**Agrément** - The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des Etats Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

**Evènements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée** Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains évènements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

**Risque lié à la directive européenne sur le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (la directive)** - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus,

l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le support) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne (« bail-in ») par toute autorité compétente.

**Restrictions générales de vente** - Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** - L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, The Goldman Sachs Group, Inc. n'assume aucune responsabilité à cet égard.

**Données de marché** - Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

**Rachat par Goldman Sachs International ou dénouement anticipé du support** - Goldman Sachs International prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul Goldman Sachs International est le fournisseur de liquidité de ce support. Cependant, Goldman Sachs International ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat et de vente de ce support, et n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. L'investisseur potentiel ne doit pas s'appuyer sur sa capacité à vendre ce support à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations de marché, pendant lesquelles Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. n'est pas capable de conclure des opérations de couverture, la fourchette achat-vente de 1 % peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd..

**Avertissement relatif à l'indice** - L'indice mentionné dans le présent document (l'indice) n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par The Goldman Sachs Group, Inc. qui n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

**Conflits d'intérêts** - The Goldman Sachs Group, Inc. ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

**Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

# DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**  
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**  
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**  
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICJ, prospectus, etc.):
  - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix;
  - comparer la performance entre plusieurs fonds;
  - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés;
  - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
  - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
  - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

## **Gan Patrimoine**

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles  
Société Anonyme d'intermédiation en  
assurance au capital de 8 220 690 euros –  
RCS Lille 457 504 694 – APE : 6622Z

Siège social : 150, rue d'Athènes - CS 30022  
59777 EURALILLE

N° d'immatriculation 09 051 780

[www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de  
ses filiales

Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)

[contact@ganpatrimoine.fr](mailto:contact@ganpatrimoine.fr)

[www.ganpatrimoine.fr](http://www.ganpatrimoine.fr)

## **Groupama Gan Vie**

Société anonyme au capital de 1 371 100 605  
euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z

Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances  
et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel  
et de Résolution (ACPR)

4, Place de Budapest

CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Réf. 774C-052020 – Conception graphique :  
Goldman Sachs – Crédit photo : ©Shutterstock.

Gan Patrimoine participe à la protection  
de l'environnement en sélectionnant des  
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »  
ainsi que des papiers issus de forêts gérées  
durablement.



**Assuré d'avancer**

[ganpatrimoine.fr](http://ganpatrimoine.fr)